



Convention de formation professionnelle

(Article L. 6353-1 du code du travail)

Entre l'organisme de formation : Juliette Marret

(ci-après nommé l'organisme de formation)

Situé : 3 allée des Sœurs de l'Espérance 44000 Nantes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440984644 auprès du préfet de région des Pays de la Loire,

Numéro SIRET : 51435296200039

Représenté par : Juliette Marret

Et le bénéficiaire (Nom, prénom) :

(ci-après nommé le bénéficiaire)

Situé (adresse) :

Numéro SIRET (si vous en possédez un) :

Est conclue la convention suivante en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

1. Objet, nature et durée de la formation

Le bénéficiaire entend participer à l'action de formation suivante organisée par l'organisme de formation.

« Clinical Touch for Health™ : le Modèle de responsabilité de soi »

Type d'action de formation (art. L6313-1 du code du travail): **Développement des compétences**

Durée : **30 heures (4 jours)**

Lieu de la formation : **55 rue du Peulx 17111 Loix (stage en résidentiel)**

Dates de formation :

Date	Heure	Heure
26/05/2024	09:00 à 12:30	14:00 à 18 :00
27/05/2024	09:00 à 12:30	14:00 à 18 :00
28/05/2024	09:00 à 12:30	14:00 à 18 :00
29/05/2024	09:00 à 12:30	14:00 à 18 :00

2. Programme de la formation

La description détaillée du programme de formation est fournie en annexe 1

3. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à être présent aux dates et lieux prévus ci-dessus. Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

4. Prix de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera du coût suivant : 720€.

Ce tarif inclut l'hébergement en gîte collectif du 25 au 30 juin.

Les frais de déplacement des participants et repas restent à leur charge. TVA non applicable (TVA non applicable, art-261-4-4 du CGI).

5. Modalités de règlement

Des arrhes de 250€ sont demandées pour valider l'inscription au stage. Le solde (470€) sera dû le premier jour du stage à réception d'une facture émise par l'organisme de formation.

Juliette MARRET Kinésologue et Instructeur TOUCH FOR HEALTH®

3 allée des Sœurs de l'Espérance 44000 NANTES - Tel : 06 83 86 44 27 - juliette@marret.fr - SIRET : 514 352 962 00039 – kinesiologie-nantes.fr



6. Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Voir le programme de formation en annexe 1 détaillant les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats. Des évaluations continues seront réalisées afin d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un questionnaire de satisfaction sera rempli par les participants à l'issue de la formation.

7. Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, une attestation, par participant, sera remise à l'issue de l'action de formation.

8. Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du stage, les arrhes versées ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

9. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

10. Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Document réalisé en 2 exemplaires à Nantes, le .

Pour l'organisme de formation,
Juliette Marret

Pour le bénéficiaire,
(Nom, prénom) :
Signature :



Annexe 1 : Programme

« Clinical Touch for Health™ : le Modèle de responsabilité de soi »

1. Public visé

Tout Public

2. Objectifs de formation

Pour les participants, les objectifs seront les suivants :

- Distinguer la posture du praticien TFH d'une approche médicale (diagnostique) ou psychothérapeutique
- Découvrir les différentes approches, auteurs et philosophies à l'origine du MRS
- Développer leurs compétences en Ecoute active, selon les principes de l'Approche Centrée sur la Personne de Carl Rogers, à savoir : congruence, regard bienveillant et compréhension empathique
- Identifier les freins à l'écoute active, en particulier les comportements d'analyse, de jugement et de conseil
- Communiquer sur le Modèle de responsabilité de soi auprès de sa clientèle
- Accompagner sa clientèle vers une meilleure connaissance de soi et une utilisation autonome des techniques TFH

3. Prérequis

Formation Touch for Health niveaux 1 à 4, TFH Métaphores

4. Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Accueil des participants dans une salle dédiée (paperboard, livres et supports de référence de kinésiologie TFH)
- Manuel de cours remis le premier jour
- Cours théorique et démonstrations
- Réflexions collectives sur différents aspects de l'écoute active
- Etudes de cas pratiques soulevés par les participants. Utilisation éventuelle d'enregistrements de séances sur initiative individuelle et personnelle.
- Travail par paires et par triades avec un observateur
- Temps de pratique TFH et d'échange par 2 autour des différents thèmes abordés

5. Expérience de la formatrice

- Diplôme d'ingénieur en Sciences de la Vie (AgroParisTech)
- Consultations en cabinet de kinésiologie depuis 2009
- Instructrice Touch for Health® depuis 2014 et instructrice Clinical TFH™ depuis 2019
- Stage co-écrit avec Matthew Thie, co-auteur du livre de référence *La Santé par le Toucher : guide pratique de santé naturelle grâce à l'acupression* (Tredaniel).

Juliette MARRET Kinésiologue et Instructeur TOUCH FOR HEALTH®

3 allée des Sœurs de l'Espérance 44000 NANTES - Tel : 06 83 86 44 27 - juliette@marret.fr - SIRET : 514 352 962 00039 – kinesiologie-nantes.fr



6. Modalités d'appréciation des résultats

- Suivi oral individuel et biquotidien des acquis de la formation et de l'adéquation des exercices proposés avec les besoins du groupe.
- Questionnaire de satisfaction en ligne (Google Docs), à remplir par les participants à l'issue de la formation.